



## Consignes COVID-19 : mise à jour

Cher.e.s membres,

Voici un résumé des consignes et outils disponibles pour vous permettre de vous y retrouver avec les récentes mises à jour. La gestion de la COVID est maintenant assimilable à la gestion des autres maladies infectieuses en milieu de garde.

### Mesures :

- **Isolement non obligatoire** : L'isolement de 5 jours n'est plus une obligation pour les enfants et le personnel qui contractent la COVID.
- **Utilisation des tests de dépistage** : Les tests demeurent recommandés, mais ce ne sont pas obligatoires.
- **Exclusion des enfants** : Les enfants faisant de la fièvre sont exclus, et ce, peu importe l'origine, de la fièvre (otite, gastro-entérite, covid, etc.).
- **Port du masque** : Le masque est recommandé, mais non obligatoire pour les éducatrices et le personnel. Il n'y a pas de port de masque pour les enfants.

Le port du masque est recommandé en présence d'enfants malades et lorsqu'un membre du personnel a des symptômes tout en étant apte à travailler (légère toux, mal de gorge, nez qui coule, etc.).

- **Pour les RSGE** : la banque de 10 jours fermeture COVID (non renouvelable) est toujours vigueur et elle se termine le 31 décembre 2022.

### Outils :

- **Bulletin du MFA** - [Bulletin du 9 novembre – partenaires SGEE](#)
- [Consignes du gouvernement du Québec](#)
- [Tableau récapitulatif sur les infections en milieu de garde](#)
- **Région de Montréal seulement** : Critères d'exclusion d'un enfant malade par la [DRSP de Montréal](#)

- **Modèle de politique SST COVID - TÉLÉCHARGER LE MODÈLE (DOCUMENT WORD)**

Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à prendre rendez-vous sur notre plateforme :

[Prendre rendez-vous](#)

**N'hésitez pas à nous écrire, c'est toujours un plaisir de vous lire :**  
[communication@aqcpe.com](mailto:communication@aqcpe.com)